

L'ABATTOIR

Centre National des Arts de la Rue

CHALON DANS LA RUE

Festival Transnational
des Artistes de la Rue

www.labattoir.com
www.chalondanslarue.com

Le Pôle des Arts de la Rue de Chalon-sur-Saône L'Abattoir et Festival Chalon dans la Rue Centre National des Arts de la Rue Recrute

son/sa directeur/trice

Poste à temps plein basé à Chalon-sur-Saône, titulaire ou contractuel
de la fonction publique territoriale –
cadre d'emplois des Attachés, Administrateurs et Conservateurs Territoriaux

Le Pôle des Arts de la rue de Chalon-sur-Saône, régie autonome personnalisée (RAP) de la ville de Chalon-sur-Saône regroupe, depuis 2013, **L'Abattoir**, lieu de fabrique et de résidences créé en 1991, et le **Festival Chalon dans la Rue**, dont on célèbre cette année la 30^e édition. Établissement majeur du paysage régional, national et international des arts de la rue, ce CNAR répond aux deux principales missions du label : le soutien à la création et à la production artistique, en particulier par des résidences à l'Abattoir ; la circulation des œuvres et des artistes, ainsi que l'élargissement des publics, grâce au Festival Chalon dans la Rue et aux rendez-vous réguliers sur l'année, comme les Quartiers de Lune.

Les partenaires financiers du CNAR sont la Ville de Chalon-sur-Saône, le Ministère de la Culture et de la Communication/DRAC de Bourgogne Franche-Comté, la Région Bourgogne Franche-Comté, la Communauté d'agglomération du Grand Chalon et le Département de Saône-et-Loire.

Équipe 2016 : 8 agents permanents - Budget 2016 : 1,78 M€ dont 1,13 M€ pour le festival.

Équipements : 1 salle de travail de 125 m², 1 salle de travail de 240 m², 1 salle de théâtre avec gradins de 80 m², 1 salle de danse de 110 m², 1 salle de construction de 90 m², 1 bâtiment destiné aux hébergements et 1 bâtiment destiné aux bureaux.

MISSIONS

Professionnel/le confirmé/e du spectacle vivant et de la création, le/la directeur/trice assure la direction de la RAP dans les conditions précisées par les statuts et dans le respect des missions d'un CNAR. Dans ce cadre, il/elle :

- Elabore et met en œuvre le projet artistique et culturel de l'établissement, sur ses deux volets l'Abattoir et Chalon dans la Rue
- Développe les partenariats institutionnels, professionnels et associatifs de l'établissement, à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale
- Pilote et anime l'établissement dans l'ensemble de ses composantes : humaines, financières, de communication et de développement des publics
- Impulse une politique de partenariats privés et de mécénat, afin d'étoffer ses ressources.

Profil requis :

- Expériences et savoir-faire confirmés dans la conduite d'un établissement artistique et/ou culturel de dimensions similaires, ainsi que dans l'organisation et la programmation d'un festival d'envergure
- Connaissance approfondie du domaine des arts de la rue et de l'espace public dans ses aspects artistiques, professionnels et institutionnels
- Capacité à piloter le projet dans une relation étroite avec les services de la ville
- Bon relationnel dans un contexte multi-partenarial à développer et à consolider
- Une grande disponibilité est requise, nécessité d'effectuer de nombreux déplacements
- Bonne pratique de l'anglais lu, parlé et écrit

Régie Autonome Personnalisée
du Pôle Arts de la Rue
de Chalon-sur-Saône.

52 Quai Saint-Cosme
71100 Chalon-sur-Saône
Tél: +33 (0)3 85 90 94 70
Fax : +33(0)3 85 90 94 88

POUR REpondre A CETTE OFFRE :

Les personnes intéressées devront faire parvenir leur candidature (lettre de motivation et CV) **avant le 17 septembre 2016 à Monsieur le Président de la RAP**
Pôle des arts de la Rue de Chalon-sur-Saône
CNAR L'Abattoir / Chalon dans la Rue
52 Quai Saint Cosme– 71100 Chalon-sur-Saône

Ou par mail à Monsieur Pascal MOZON, Directeur des Ressources Humaines
de la Ville de Chalon-sur-Saône et du Grand Chalon
courriel : pascal.mozon@chalonsursaone.fr

Et à Madame Barbara LUGEZ, Conseillère théâtre, arts de la rue, théâtre d'objets
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne-Franche-Comté
courriel : barbara.lugez@culture.gouv.fr

Les candidat-e-s retenu-e-s à l'issue de la phase de présélection qui se déroulera à la mi-septembre devront remettre un projet d'établissement fin octobre sur la base d'une note d'orientation qui leur sera communiquée. Les auditions auront lieu vers la mi-novembre. Poste à pourvoir dès janvier 2017.